

Le charisme Vincentien

Fidélité au charisme du Fondateur

Antonino Orcajo, CM

Introduction

Nous célébrons durant cette année 2017, le 4ème centenaire du charisme de Saint Vincent de Paul. Le 25 janvier 1617, le précepteur des enfants de la famille de Gondi, St Vincent de Paul lui-même, fit un sermon aux fidèles de la paroisse de Folleville, dans la région de Picardie (France) ; ce petit hameau faisant partie des vastes possessions de ladite famille de Gondi. Le sermon atteint les âmes de tous les auditeurs, raison pour laquelle après 400 ans, on a voulu y voir la naissance de son charisme.

Les missionnaires de la Congrégation de la Mission ont toujours célébré la fête du 25 janvier dans l'intimité, et le reste de la Famille Vincentienne (FAMVIN) se limitait à les féliciter. Une famille nombreuse s'est unie à la célébration du 4ème centenaire : les missionnaires de la Congrégation de la mission (CM), les Filles de la Charité (FdIC), l'Association Internationale de la Charité (AIC), l'Association de la médaille miraculeuse, la Jeunesse Mariale Vincentienne (JMV), la Société de Saint Vincent de Paul (SSVP) et les missionnaires séculiers Vincentiens (MISEVI). Les membres de la Famille Vincentienne dépassent le million de personnes, tous s'inspirent de l'esprit évangélique de Saint Vincent de Paul.

Nous nous demandons de quel charisme il s'agit : du charisme d'évangéliste ou du charisme du fondateur ? Il est vrai que Saint Vincent dit du sermon de Folleville : “ Et voilà le premier sermon de la Mission ! ” (SV XI, 5). De plus, le fondateur considérait le jour du 25 janvier 1617, comme le jour de naissance de la Congrégation de la Mission. Mais cette considération demande une herméneutique

à remettre dans le contexte des émotions dans lesquelles elle fut exprimée.

De toute façon, cette initiative de célébration du charisme vincentien est la bienvenue, si de fait elle nous invite à approfondir le charisme qui nous vient du fondateur, à réviser notre propre histoire vocationnelle et à rafraichir la théologie du charisme, terme usé tant de fois aujourd'hui en dehors du contexte religieux et spirituel dans lequel l'usa Saint Paul et le Magistère de l'Église.

Les trois documents de base principale du Magistère de l'Église sur lesquels nous allons nous appuyer sont : L'Exhortation "*Evangelica Testificatio*" (ET), le décret «*Mutuae Relationes*» (MR) et l'Exhortation Apostolique «*Vita Consecrata*» (VC). Les trois documents s'appuient sur d'autres documents approuvés par le Concile Vatican II, en particulier la Constitution Dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* (LG) et le décret sur l'Adéquate Rénovation de la vie religieuse, *Perfectae Caritatis* (PC).

L'Exhortation Apostolique *Evangelica Testificatio* sur la rénovation de la vie religieuse vient du Pontife Paul VI, qui la signa le 29 juin 1971, fête de Saint Pierre et Saint Paul. Le décret *Mutuae relationes* traite des critères pastoraux sur les relations entre les évêques et religieux dans l'Église. Il fut signé à Rome par la Sainte Congrégation pour les religieux et Instituts séculaires, le 14 mai 1978. Finalement, l'exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata* du Saint Père Jean-Paul II aux ordres et congrégations religieuses, à la société de Vie apostolique et aux instituts séculiers et à tous les fidèles, fut donnée à Rome le 25 mars 1996.

L'invitation du concile Vatican II à réaliser une rénovation sous l'impulsion de l'Esprit, renvoyant « à l'inspiration primitive des Instituts » et à "*l'esprit des propos des fondateurs* " (PC 2), contribua considérablement à centrer l'attention des théologiens sur un plus grand approfondissement du charisme puisque celui reçu par les fondateurs n'est pas un don privé, leur appartenant exclusivement, mais un don à l'Église.

Il ne serait pas inutile de revoir ce qui, dans un autre temps pas si lointain, se publia sur l'esprit, la vocation et mission, l'identité et le charisme de Saint Vincent de Paul, thèmes traités lors de la XXIIème semaine des études vincentiennes, à Santa Marta de Tormes (Salamanque- Espagne), en août 1995. Les conférences, communications et ateliers de travail furent publiés par l'éditorial CEME dans un volume dense intitulé *Revivifions l'esprit vincentien*. De plus, comme bibliographie élémentaire, il est recommandable de connaître le numéro monographique de *Concilium*, revue internationale de théologie, numéro 129 année 1977, dédié aux *Charismes*. Il est également très profitable de lire l'œuvre de Fabio Ciardi *Les fondateurs, hommes de l'Esprit*, Edic Paulinas, Madrid 1983.

Pour ces dates, il nous a manqué des vincentiens de différentes nationalités qui ont écrit et commenté leurs points de vue sur le charisme de Saint Vincent de Paul dans différents moyens de communication. Chacun part de ses connaissances historiques, théologiques et juridiques pour émettre un jugement. Comme il fallait s'y attendre, les différences entre les uns et les autres sur le point de vue et développement du thème, sautent aux yeux.

1. Nature et évolution du terme du charisme

« Charisme », du grec χάρισμα, *khárisma*, relié à la même racine que χάρις, *kharis*, **grâce**, est le résultat de cette grâce donné par l'Esprit Saint, auteur de tout don. Nous observons que le terme «charisme » fut rarement utilisé dans le grec classique profane. Aujourd'hui, toute personne qui se fait remarquer dans une activité et dans le savoir humain : la science, la politique, l'économie, le sport, l'art etc. est vue comme quelqu'un ayant du charisme. On nomme n'importe quelle habilité « charisme ».

Dans le sens religieux, on comprend par «charisme», le don que l'Esprit concède à une personne pour le Bien des fidèles et de l'Église et comme remède à ses besoins. C'est une « manifestation de l'Esprit pour le Bien commun » (1Cor. 12, 7).

L'Esprit suscite, selon les besoins des temps, des hommes et des femmes dotés de grâces spéciales pour faire face et remédier aux indifférences et pauvretés de tout ce qui harcèle la société humaine et l'Église. Les fondateurs viennent faire face aux calamités et besoins dans des domaines variés : éducatifs et culturels, sociaux-religieux, contemplatifs -priants, actifs-évangélisateurs. Pour citer quelques exemples, c'est ainsi que le montrent les fondations de bénédictins, franciscains, dominicains, jésuites, lazaristes, clarisses, salésiens et tant d'autres congrégations masculines et féminines

Pour le comprendre de façon adéquate, l'origine de la communauté doit être replacée dans le contexte le plus ample du mystère du salut et de la construction de l'Église. Donc, il ne faut pas chercher la réponse aux causes qui donnent l'origine à l'institut, uniquement dans l'analyse des phénomènes historiques et sociaux existants à son origine, même si on doit les prendre en compte, mais dans le charisme du fondateur. L'esprit concède ses grâces ou dons à qui il veut, comme il veut et quand il veut. Son choix est pour nous un mystère, et il est impénétrable.

Le pape Jean Paul II dans son exhortation apostolique *Redemptionis donum* parle explicitement du charisme comme d'un don, tant pour les personnes consacrées que pour la communauté, et il n'hésite pas affirmer que dans ce don se trouvent des éléments valables pour vivre la consécration. “ *Il est difficile de décrire, et même de recenser, les multiples façons différentes qu'ont les personnes consacrées de réaliser par l'apostolat leur amour envers l'Église. Cet apostolat découle toujours du don particulier de vos Fondateurs qui, reçu de Dieu et approuvé par l'Église, est devenu un charisme pour la communauté entière* ”. (RD 15).

Aucun biographe de Vincent n'avait osé parler auparavant de “charisme” reçu par le Saint en 1617, année clef de sa vie sacerdotale et missionnaire. Cette affirmation n'est pas non plus étrange parce que jusqu'au Concile Vatican II (1962-1965), l'usage du terme « charisme » s'appliquait rarement et exclusivement dans le sens

religieux et ecclésial, selon l'exposition que fait saint Paul (cf. Rm 1, 11 ; 5, 15 ; 6, 23 ; 11, 29 ; 12, 6 ; 1Cor 17 ; 7, 7, 7 ; 12, 4 ; 12, 9. 28. 30-31 ; 2Cor 1, 11 ; Ef 4, 11-13 ; 1Tim, 4, 14 ; 2Tim 1, 6), et saint Pierre, qui l'emploient seulement une fois (1Pe 4, 10). Notons que tous les traducteurs du grec originel biblique, en commençant par saint Jérôme, auteur de la *Vulgata*, ne traduisent pas le terme χάρισμα par « charisme », mais par d'autres noms synonymes.

1.1 – Charisme de fondateur et du fondateur

Il ne manque pas d'auteurs qui distinguent entre “ charisme de fondateur” et “charisme du fondateur”. Par le premier terme, on entend la capacité de fonder, capacité que l'on ne peut transférer ; en revanche, on entend par charisme du fondateur, une grâce spéciale manifestée comme expérience spirituelle concrète de foi, incarnée ou façonnée dans la vie d'un homme ou d'une femme. En réalité, le premier est inséré dans le deuxième, ce qui fait qu'il est réduit à un seul : le charisme du fondateur. Par le charisme, on lui confie une mission dans l'Église comme œuvre de service envers celle -ci (cf. Ef. 4, 12).

En plus du charisme du fondateur, Saint Vincent de Paul reçut d'autres dons de l'Esprit que décrivait sa personnalité, par exemple le don d'impressionner le cœur de ses auditeurs par la Parole, jusqu'au point que ceux-ci se considéraient chanceux de pouvoir l'écouter et suivre ses enseignements. Le frère Ducourneau, son secrétaire, nous dit dans son *Mémoire sur les Conférences de Saint Vincent*: “ *Si les oeuvres qu'il a faites sont des oeuvres de Dieu, comme il le paraît, il est nécessaire que Dieu lui ait donné un esprit pour les réaliser et les maintenir; par conséquent, les conseils et les enseignements utilisés pour cela, nous devons les garder comme une manne du ciel, dont les goûts variés ont attiré tant de personnes différentes de l'un ou l'autre sexe et de toute condition, qu'ils ont été associés de diverses manières pour tant de biens différents entrepris et soutenus sous leur direction...* ” (SVP XI, 833).

Le fait que Saint Vincent reçoive de l'esprit le 25 janvier 1617, l'illumination de sa vocation sacerdotale, a induit quelques-uns à affirmer que ce jour, il reçut un embryon charismatique, quoique voilé.

D'autres affirment que ce germe ou semence du charisme fut déposé dans l'âme de Vincent de Paul quand il passa par cette douloureuse tentation contre la foi, qui put durer de trois à quatre ans (1612-1615). Son premier biographe Louis Abelly dit qu'il s'est vu libéré d'elle quand il décida un jour « de prendre la résolution ferme et irrévocable d'honorer encore plus Jésus-Christ et de l'imiter avec une plus grande perfection que jusqu'alors, et, par amour, il alla remettre toute sa vie au service des pauvres. » (*Vie du vénérable esclave de Dieu, Vincent de Paul ...* Ed. CEME 1994, L. III, cap. XI, p. 629).

2. Contextes sociaux et religieux qui donnèrent naissance à la Mission et à la Charité.

Pour nous assurer du charisme de saint Vincent, il convient de distinguer son appel à évangéliser les pauvres et sa décision plus tardive de fonder la Congrégation de la Mission. Ne perdons pas de vue que Vincent de Paul, avant de recevoir le charisme du fondateur, fut enrichi par l'esprit de Dieu avec d'autres nombreuses grâces qui le préparèrent pour être un remarquable évangéliste et un éminent héraut de la charité dans une société débordée de pauvres et d'ignorants en matière religieuse.

Deux expériences, en janvier et août 1617 nous servent de point de départ. Ces deux expériences donnèrent leur origine à la Mission et à la Charité, qui à son tour s'est converti en la Congrégation de la Mission et en la Compagnie des Filles de la Charité, respectivement en 1625 et 1633. Entre parenthèses, rappelons qu'il existait déjà des Associations de Mission et Confréries de la Charité, mais Saint Vincent de Paul sut leur donner une vie nouvelle (cf. Marion, M., *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVII et XVIII siècles*,

Paris Édit. A. & J. Picard, 1976, sub v. *Confréries* ; Taveneaux, R., *Le catholicisme dans la France classique 1610-1715*. S.E.D.E.S, Paris 1980, Tome 1, Chap. VII : *La pastorale caritative*).

2.1- *L'expérience de Folleville*

La première expérience se réfère au sermon que Vincent de Paul prêcha à Folleville, sur les instances de Mme de Gondi, Marguerite de Silly, épouse de Philippe Manuel de Gondi. C'est Vincent de Paul lui-même qui nous raconte ce qui est arrivé en cette inoubliable jour du 25 janvier 1617 : « C'était au mois de janvier 1617 que cela arriva ; et le jour de la Conversion de saint Paul, qui est le 25, cette dame me pria de faire une prédication en l'église de Folleville pour exhorter les habitants à la confession générale ; ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis je leur enseignai la manière de la bien faire ; et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eussent empêché le fruit de cette action) qu'il donna la bénédiction à mon discours ; et toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale.... Et voilà le premier sermon de la Mission et le succès que Dieu lui donna le jour de la Conversion de saint Paul ; ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour » (SV XI, 4-5).

Cette illumination de sa vocation sacerdotale fut cruciale dans sa vie de missionnaire, car il a pris conscience que dorénavant il devait se consacrer à l'évangélisation des pauvres des campagnes. Je me joins à l'opinion de l'historien José M^a Román : «Ce fut une révélation. Vincent sentit que c'était là sa mission, celle-ci était pour lui l'œuvre de Dieu : apporter l'évangile au pauvre peuple des campagnes. Il ne fonda rien ce jour-là. Il n'eut peut-être même pas l'idée qu'il fallait faire une fondation. Il prêcha seulement un sermon, « le premier sermon de la Mission ». Il faudra 8 ans avant que ne se mette en marche la Congrégation de la Mission. Et, cependant, toute sa vie, il fera en sorte que ces missionnaires célèbrent le 25 janvier comme la fête de la naissance de la Compagnie » (Román, J. M^a, *Saint Vincent de Paul. Biographie*. BAC. Madrid 1981, p. 118-119).

Jusqu'au point, cela est sûr, que l'auteur de l'ancien manuel de *Méditations pour tous les jours de l'année pour usage de la Congrégation de la Mission*, rassemblera la tradition vécue jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, en écrivant dans le sommaire de la méditation pour le jour du 25 janvier, fête de la conversion de Saint Paul : « Chaque année le 25 janvier nous rappelle notre humble début ». Le sommaire se terminait avec la note spirituelle : « C'est là l'œuvre de Yahvé, ce fut merveille à nos yeux » note prise du psaume 117, 23.

Ce manuel de méditations cessa de s'utiliser dans la Congrégation à cause de sa méthode dépassée par rapport au nouveau temps, puisqu'en 1984, ont été approuvés par décret *les Constitutions et statuts de la Congrégation de la Mission*. Jamais monsieur Vincent ne se considéra comme le fondateur de la Congrégation de la Mission. À ce sujet il déclarait à ces compagnons : « *Qui est-ce qui a établi la Compagnie ? Qui est-ce qui nous a appliqués aux missions, aux ordinands, aux conférences, aux retraites, etc. ? Est-ce moi ? Nullement. Est-ce M. Portail, que Dieu a joint à moi dès le commencement ? Point du tout, car nous n'y pensions point, nous n'en avons fait aucun dessein. Et qui est-ce donc qui est l'auteur de tout cela ? C'est Dieu, c'est sa Providence paternelle et sa pure bonté* » (SV XI, 38 ; cf. 326).

2.2 – L'expérience de Châtillon

La seconde expérience est en lien avec son action pastorale à Châtillon-les-Dombes, le dimanche 20 août de la même année 1617. En réalité, ce fut une illumination complémentaire à celle reçue à Gannes-Folleville : la mise en marche de sa première Confrérie de la Charité. Son explication, nous la devons à St Vincent lui-même : « J'étais curé de paroisse, bien qu'indigne de cette tâche ». *Vous saurez donc qu'étant auprès de Lyon en une petite ville où la Providence m'avait appelé pour être curé, un dimanche, comme je m'habillais pour dire la sainte messe, on me vint dire qu'en une maison écartée des autres, à un quart de lieue de là, tout le monde était malade, sans qu'il restât une seule personne pour assister les*

autres, et toutes dans une nécessité qui ne se pouvait dire. Cela me toucha sensiblement le cœur. Je ne manquai pas de les recommander au prône avec affection, et Dieu, touchant le cœur de ceux qui m'écoutaient, fit qu'ils se trouvèrent tous émus de compassion pour ces pauvres affligés.

L'après-dînée il se fit assemblée chez une bonne demoiselle de la ville pour voir quel secours on leur pourrait donner, et chacun se trouva disposé à les aller voir et consoler de ses paroles et aider de son pouvoir. Après les vêpres, je pris un honnête homme, bourgeois de la ville, et nous mêmes de compagnie en chemin d'y aller. Nous rencontrâmes sur le chemin des femmes qui nous devançaient, et, un peu plus avant, d'autres qui revenaient. Et comme c'était en été et durant les grandes chaleurs, ces bonnes dames s'asseyaient le long des chemins pour se reposer... c'est le premier lieu où la Charité a été établie. (SV IX, 243-244)

Voici les maigres données de ce qui s'est passé en 1617, tant à Folleville qu'à Châtillon, données que nous pourrions amplifier à la lumière de l'histoire civile, politique et religieuse de France, du début du XVIIème siècle, qui fut d'ailleurs le siècle d'or français, étant donné le fleurissement d'œuvres et de personnages en science et sainteté.

Comme il est sûr de tous, les Filles de la Charité naissent des confréries de la Charité. Saint Vincent ne se considèrent pas non plus le fondateur de celles-ci : *“ Voilà, mes chères sœurs, comme Dieu a fait cette œuvre. Mademoiselle n'y pensait point, M. Portail et moi n'y pensions point, cette pauvre fille –Marguerite Naseau- non plus... Dieu a commencé cette œuvre ; elle est donc de lui. Ressouvenez-vous bien que ce que les hommes n'ont pas fait, c'est Dieu qui l'a fait ”* (SV XI, 602).

L'année 1633 est l'année de la grande manifestation du charisme du fondateur Vincent de Paul. Le 12 janvier, par la Bulle *Salvatoris nostri*, était érigée et approuvée la congrégation de la Mission par le Pape Urbain VIII. En juillet, il lançait les conférences du mardi, auxquelles le clergé le plus sélect désirait appartenir. Le 29 novembre

surgissait, face à quelques failles évidentes des confréries de charité, la première communauté de Filles de la Charité dont se chargea Mademoiselle Legras, plus communément connue par nous sous le nom de Louise de Marillac.

3. Éléments **accompagnants du charisme**

Pour mieux connaître le charisme vincentien, rien de meilleur que de repasser l'ensemble des facteurs qui l'accompagnent. Tous ces éléments rassemblés et conjugués expriment, concrétisent et configurent une communauté approuvée par l'Église.

3.1. Le domaine de la mission ou de l'action.

La tâche spécifique de Vincent de Paul et de ses congrégations se développe autour de l'évangélisation des pauvres. Pour toute la famille Vincentienne, les pauvres sont la raison de son existence et de sa mission. Les pauvres expliquent sa vocation et son dévouement à la mission dans l'Église et dans le monde à l'imitation de Jésus-Christ : *“ Notre-Seigneur demande de nous que nous évangélisions les pauvres : voilà ce qu'il a fait et ce qu'il veut continuer de faire par nous. Nous avons grand sujet de nous humilier ici, voyant que le Père éternel nous applique aux desseins de son Fils, qui est venu évangéliser les pauvres et qui a donné cela pour marque qu'il était le Fils de Dieu et que le Messie qu'on attendait était venu... Un grand motif donc que nous avons pour cela, c'est la grandeur de la chose : faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche et qu'il est pour les pauvres. Oh ! que cela est grand ! ”* (SV XI, 79-80).

La mission est donnée au fondateur non seulement pour être accomplie par lui mais par un groupe de personnes qui doivent former une communauté fondée sur l'expérience du charisme lui-même et du service à l'Église. Le charisme n'est pas un don individuel, mais social ; de ce fait il est transmissible et durable. Ce charisme ou *grâce*, et la mission liée à lui, suppose une vocation de la part de Dieu. Dieu appelle en effet le fondateur, et tous ceux qui doivent recevoir des grâces par la participation à ce même charisme.

Le travail, premier et principal de la Congrégation de la Mission fut les missions populaires, que réclamèrent les alentours. Plus tard, le champ du travail s'amplifia et comprit la direction des séminaires. Il s'agit, plus que d'une œuvre concrète, de répondre aux besoins de l'Église. Effectivement, l'engagement apostolique originel se trouva débordé par les autres travaux marqués par l'urgence de la charité. C'est pour cela que le fondateur a dit : *“ Il nous a été donné, ou par ceux en qui réside le pouvoir, ou par la pure nécessité, qui sont les voies par lesquelles Dieu nous a gagés à ces desseins. Aussi chacun pense dans le monde que cette Compagnie est de Dieu, parce qu'on voit qu'elle accourt aux besoins plus pressants et plus délaissés ”* (SV XI, 90).

Enfin, *“ notre partage donc, Messieurs et mes frères, sont les pauvres, Quel bonheur Messieurs, quel bonheur ! Faire ce pour quoi Notre Seigneur était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous irons nous autres de la terre au ciel, continuer l'ouvrage de Dieu, qui fuyait les villes et allait à la campagne chercher les pauvres. Voilà à quoi nous occupent nos règles à aider les pauvres nos seigneurs et nos maîtres ”* (SV XII, 4-5). L'aide aux pauvres comprend le remède de toute sorte de nécessité corporelle et spirituelle. *“ Il dit aussi que nous devons courir aux besoins spirituels de notre prochain comme au feu ”* (SV XI, 31).

En 1654, il écrivait à un prêtre de la Mission dévoué aux missions populaires et nostalgique de son ancienne mission: *“ Certes, Monsieur, je ne puis me retenir: il faut que je vous dise tout simplement que cela me donne de nouveaux et de si grands désirs de pouvoir, parmi mes petites infirmités, aller finir ma vie auprès d'un buisson, en travaillant dans quelque village, qu'il semble que je serais bien heureux, s'il plaisait à Dieu de me faire cette grâce ”* (SV V, 203-204)

Sur un ton semblable, il expliquait le service des pauvres aux dames et au Filles de la Charité. Il disait à celles-ci : *Et les uns et les autres sont pleins de soucis et mécontentements ; et le plaisir qu'ils peuvent prendre n'est pas comparable au plaisir et à la consolation*

d'une sœur de la Charité qui sert les pauvres. Pour moi, mes sœurs, je vous avoue que jamais je n'ai eu plus de consolation que quand j'ai eu l'honneur de servir les pauvres. C'est ce qui fait le plaisir et la consolation des Filles de la Charité. Jucundus homo. L'homme est heureux d'exercer la charité » (SV X, 681).

Le cri des pauvres avivait le zèle du fondateur qui s'exclamait en novembre 1657 : *« Il me souvient ... qu'autrefois, lorsque je revenais de la mission, il me semblait que, revenant à Paris, les portes de la ville devaient tomber sur moi et m'écraser ; et rarement revenais-je de la mission que cette pensée ne me vînt dans l'esprit » (SV XI, 445).*

C'est à ce même cri des pauvres que se référait le Pape Paul VI pour stimuler le zèle missionnaire : *« Plus pressante que jamais, vous entendez monter, de leur détresse personnelle et de leur misère collective, « la clameur des pauvres » (Ps 9, 13 ; Jb 34, 28 ; Pr 21, 13). N'est-ce pas aussi pour répondre à leur appel de privilégiés de Dieu que le Christ est venu (Lc 4, 18 ; 6, 20), allant même jusqu'à s'identifier avec eux (Mt 25, 35-40) ? (ET 17)*

Le grand orateur Jacques Bénigne Bossuet, membre des conférences du mardi et ami de Monsieur Vincent, s'inspirant de la parole et des œuvres du saint fondateur, développera dans un fameux sermon trois points dans lesquels il essaye de prouver *« l'éminente dignité des pauvres dans l'Église »* (cf. *Sermons choisis de Bossuet, Sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église*, Garnier Frères, Paris)

Il n'est pas étonnant qu'un autre grand ami à lui, l'évêque H Maupas du Tour, exalte le défunt Mr Vincent dans l'Oraison funèbre qu'il prononça le 23 novembre 1660 à l'église de saint Germain l'Auxerrois, à Paris. Il loua son dévouement au salut temporel et éternel des pauvres, annonçant *« Il a presque changé tout le visage de l'Église »*. (*Oraison funèbre à la mémoire de feu Messire Vincent de Paul*).

Francisco María Arouet, plus connu comme Voltaire (1694-1778), quelque peu postérieur à Vincent dans le temps, dit de lui : *“ Mon saint est saint Vincent de Paul, le patron des fondateurs. Il a mérité la louange tant des philosophes que des chrétiens ”* (Œuvres Complètes, T. 44, Garnier, Paris 1885, p. 167-168).

3.2 La spiritualité

Comme moyen de persévérance et fidélité à l'évangélisation des pauvres, le fondateur de la mission et de la charité se servit d'un corps de doctrine spirituelle qui constituait son aliment et subsistance, celui de sa communauté. Certes le terme de spiritualité ne fut jamais utilisé par le “saint”, pas plus que celui de “charisme”. Entre le champ de la mission et de la spiritualité, il existe un lien difficile à séparer. Le fondateur dut consacrer un temps pour assimiler une spiritualité nettement évangélique, adaptée à la nature de la Mission et de la Charité, selon ce que démontrent ses interventions face aux dames de la Charité (h 1628), face aux missionnaires de la Congrégation de la Mission (1632), face aux Filles de la Charité (1634). Vincent de Paul prendra l'évangile comme enseignement et norme de vie donnée à l'évangélisation des pauvres, bien qu'il se serve, en quelques occasion, d'enseignements pris des saints Pères, théologiens et écrivains de vie spirituelle.

La spiritualité vincentienne qui se forgera et prendra corps et forme propres avec le fil du temps, se centre sur Jésus Christ missionnaire du Père et évangéliste des pauvres ; son expérience et son vécu s'expliquent par la façon de connaître, comprendre, sentir et vivre le mystère de : *“ Jésus-Christ, est la règle de la Mission ”* (cf. SV XII, 130).

C'est avec une grande affection qu'il disait à son premier compagnon de la Mission le Père Antoine Portail en 1635: *“ Ressouvenez-vous, Monsieur, que nous vivons en Jésus-Christ par la mort de Jésus-Christ, et que nous devons mourir en Jésus-Christ par la vie de Jésus-Christ, et que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ, et que, pour mourir comme Jésus-Christ, il faut vivre comme Jésus-Christ ”* (SVP I, 295; cf. 182).

Saint Vincent commence à expliquer à ses disciples quel est l'esprit – duquel se décline la spiritualité – qui doit animer les missionnaires comme les continuateurs de la mission de Jésus-Christ, en leur exposant “ *amour et vénération envers le Père, amour compatissant et efficace envers les pauvres, docilité à la divine Providence* ” (Const. CM6). C'est à ce moment qu'il remet les *Règles et constitutions communes* à ses missionnaires en 1658 ; l'Esprit l'avait déjà doté d'une riche expérience spirituelle et apostolique. Comme on peut le voir, la spiritualité ou l'esprit du fondateur est quelque chose de subjectif, comme façon de posséder et de vivre dans le temps et dans l'espace, qui implique le charisme reçu. Étant donné que c'est l'Église qui met le sceau à l'institutionnalisation du charisme, il importe de voir le charisme et l'institution même comme deux versants d'une même réalité.

La spiritualité vincentienne extraite de l'évangile de Jésus Christ a aussi d'autre source d'inspiration : les pauvres. Monsieur Vincent avait l'habitude de dire “ *Ce qui me reste de l'expérience que j'en ai, est le jugement que j'ai toujours fait que la vraie religion, Messieurs, la vraie religion est parmi les pauvres. Dieu les enrichit d'une foi vive ; ils croient, ils touchent, ils goûtent les paroles de vie* ” (SV XII, 170-171 ; cfr 387-388).

On peut détacher de ce que l'on vient de dire que trois amours réunis en un seul constituent la spiritualité de Saint Vincent : Jésus-Christ, l'Église et les pauvres.

3.3 La nature ou le style propre

Si entre le champ de la mission et la spiritualité il existe un lien qu'on ne peut rompre, nous pouvons affirmer la même chose de la spiritualité et du caractère ou style propre des élus/appelés par Jésus Christ pour servir dans la Mission et la Charité. La spiritualité tourne autour du revêtement de l'Esprit de Jésus simple, humble, doux, mortifié et plein de zèle pour le salut des hommes : “ *Attentifs à la doctrine de l'Église nous transcrivons le décret Mutuae Relationes :*

“Le « charisme des Fondateurs se révèle comme une « expérience de l’Esprit », transmise à leurs disciples, pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle. Ce « caractère propre » comporte également un style particulier de sanctification et d’apostolat qui crée une tradition déterminée, de telle sorte qu’il est possible d’en analyser convenablement les éléments objectifs... ” (MR 11. 16).

Le style particulier de sanctification et apostolat de la Famille Vincentienne réclame la pratique de ces 5 vertus apostoliques qui constituent l’esprit de la Mission : la simplicité, l’humilité, la mansuétude, la mortification, le zèle pour le salut de l’humanité. L’histoire rend compte de ces traits de l’être et de l’agir avec lesquels elle s’est donnée à connaître. On n’a jamais tant parlé du charisme du fondateur comme maintenant, serait-ce par ce que l’esprit du monde essaye d’étouffer le caractère ou style propre qui identifie la congrégation ? Si la communauté vincentienne en arrivait à oublier son style propre, elle perdrait son identité et sa force d’attraction. L’exemple de la vie et de l’esprit est la meilleure recommandation et la plus efficace invitation à ce que d’autres embrassent la vocation missionnaire.

Le conseil donné par lettre le 2 mai 1660 au Père de Beaumont, supérieur de Richelieu, vaut pour tout un programme de pastorale vocationnelle : *“ nous avons une maxime contraire, qui est de ne solliciter jamais personne d’embrasser notre état. Il n’appartient qu’à Dieu de choisir ceux qu’il y veut appeler, et nous sommes assurés qu’un missionnaire donné de sa main paternelle fera lui seul plus de bien que beaucoup d’autres qui n’auraient pas une pure vocation. C’est à nous à le prier qu’il envoie de bons ouvriers en sa moisson et à vivre si bien que nous leur donnions par nos exemples plutôt de l’attrait que du dégoût pour travailler avec nous ”* (SV VIII, 287).

3.4 Le groupe de disciples

Le style de vie particulière et communautaire vécu avec l'esprit apostolique, suscite, de façon contagieuse, des disciples de Saint Vincent à vivre le caractère propre du charisme. Le témoignage cité en haut par le frère Ducourneau, auquel nous ajoutons maintenant celui de Bossuet : « Nous écoutons sa parole avec avidité » (cf. *Lettre au Pape Clément XI demandant la béatification de Vincent de Paul*) nous parle du groupe de disciples qui s'associa à la Mission et à la Charité. L'exemple et la vocation de Vincent de Paul attirait de façon irrésistible des disciples, hommes et femmes, vers son travail.

Le processus se développa de lui-même, sans propagande, mais avec un dévouement joyeux à suivre Jésus évangéliste des pauvres. Quant aux missionnaires, les trois premiers signèrent un acte d'association (cf. SVP X, 241-244), en s'installant au collège des Bons Enfants (1624), attirés par leur maître. Une fois transférés au prieuré St Lazare, en 1632, le nombre de Missionnaires grandissait sans cesse. L'année suivante, en 1633, le Pape Urbain VIII approuva la Congrégation de la Mission, en donnant une nouvelle impulsion à la Congrégation naissante.

Il est irréfutable que le dévouement et l'esprit de joie avec lesquels vivaient le fondateur et sa communauté fascinaient d'autres personnes, qui reçurent à leur tour la même expérience spirituelle et apostolique. Il exhortera les Filles de la Charité à être des exemples vivants, afin d'assurer le service des pauvres, réalisé avec esprit de "compassion, douceur, cordialité, respect et dévotion". La joie imprègne ces vertus qui proviennent de l'amour frontal : " Jésus, source de toute charité" (RC. HC I, 1 ; VII, 1)

À partir de 1617, les dames de la Confrérie de Charité, aujourd'hui connues sous le nom d'Association Internationale de charité (AIC) s'étendirent à un rythme plus grand que celui des missionnaires. Le fondateur dira de ces bonnes dames : "*Elles répondent à son dessein, et bientôt après, d'autres s'étant associées aux premières, Dieu les établit les mères des enfants abandonnés... Ces bonnes âmes ont répondu à tout cela avec ardeur et fermeté, par la grâce de Dieu*" (SV XIII, 810).

3.5 Fidélité du charisme fondateur

L'obstination dans la charité impressionne n'importe quel observateur de la marche de l'Église et de ses congrégations car " *Le caractère charismatique propre de tout Institut exige, du fondateur comme de ses disciples, une vérification continuelle de la fidélité au Seigneur, de la docilité à son Esprit, de l'attention intelligente aux circonstances et aux signes des temps, de la volonté d'insertion dans l'Église, de la disposition de subordination à la Hiérarchie, de l'audace dans les initiatives, de la constance dans le don, de l'humilité pour supporter les contretemps; le juste rapport entre charisme véritable, prospective de nouveauté et souffrance comporte une constante historique: c'est la liaison entre le charisme et la croix* " (MR 12).

La fidélité dépasse les limites de la persévérance et met son accent sur l'amour et la joie dans la cohabitation fraternelle et dans le service au pauvre en qui il faut découvrir Jésus Christ souffrant. Il ne peut y avoir fidélité au charisme sans progrès, ni progrès sans fidélité au charisme de fondation. Une fidélité qui n'actualise pas les inspirations fondatrices, emmène sa communauté à la mort.

L'Exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata* insiste surtout sur la fidélité au charisme. Cette simple observation devrait nous faire penser à la responsabilité qui retombe sur les appelés à la Mission et à la Charité. La pastorale des vocations insiste sur l'importance des témoignages tant personnels que communautaires car les premiers ne suffisent pas, il faut aussi les seconds témoignages.

Nous sommes arrivés à un état d'indifférence face à tant de paroles inaccomplies. Les absences injustifiées aux actes programmés, comme la prière communautaire et le travail, promeuvent la dissolution de la communauté car ce qui est permanent ne se fait pas de façon irréfléchie ou par l'intermédiaire de formulations arbitraires, mais à travers une fidélité dynamique.

La crainte que la Congrégation soit infidèle à ses engagements apostoliques et spirituels amèneront Mr Vincent à supplier le Seigneur : *“Je prie Dieu tous les jours, deux ou trois fois, qu’il nous anéantisse si nous ne sommes utiles pour sa gloire...”* (SV XI, 2). Il avait clairement conscience que la communauté ne sert que si elle demeure fidèle à l’esprit et au charisme de fondation.

Conclusion

De ce qui est dit, il convient de conclure que le charisme se génère et prend de la vigueur tout au long de la vie, en particulier à partir du moment où nous disons “oui” à l’appel du Seigneur pour le suivre là où Il veut que nous allions. De façon particulière, les notes qui ont l’habitude d’accompagner le charisme attestent l’authenticité du même charisme approuvé par l’Église. C’est à celle-ci qu’il revient de dire si le charisme est un bien véritable pour les fidèles et pour l’Église elle-même. Dans le cas de la Congrégation de la Mission, son approbation par le pape Urbain VIII en 1633, est évidente. Dès lors, le fondateur commença à exposer à ses disciples une spiritualité qui confirme et rend évident le charisme reçu.

L’approbation de la Compagnie des Filles de la Charité par le Saint Siège le confirme également. Celle-ci fut retardée en 1688, huit ans après la mort des saints fondateurs. C’est le Père René Almeras (1661-1672) qui était alors supérieur de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité.

Traduit par : Mme Marina MALANDAIN